

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2023/21 à N°2023/43

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 12 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril 2023, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du six avril deux mille vingt-trois, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS – M. Jean-Christophe LIPOVAC — M. Michel VANHEE –
Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI –
Mme Cécile MESANS – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY – Mme Marie-Pierre SEGOND –
M. Serge THERY – Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI –
M. Roger VICOT – Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC – M. Cédric BERLEMONT – M. Lucas
LEROY – Mme Stéphanie MORELLI – M. Lucas WACRENIER – Mme Claire ZYTKA-TARANTO –
M. Vincent DHELIN – Mme Véronique DELEPLANQUE – M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de
RUYTER – M. Jérôme FRANCIN – M. Nicolas GROSSE – M. Maxime MOULIN, Conseillers
Communaux.

EXCUSES :

Mme Muriel SERGHERAERT, Adjoint au Maire

M. Romain FYVEY, Conseiller Communal.

ABSENT :

M. Roger LAURENT, Conseiller Communal

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS.

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC.

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 12 avril 2023

DELIBERATION

2023/ 31 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUR DES PROJETS OU ACTIONS.

ASSOCIATION « PLANETE JEUNES » – Participation au projet « Sorties familiales 2023 »

L'association « Planète Jeunes » a pour objet : la promotion des activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation d'activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations ainsi que la mise en œuvre d'actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

Dans le cadre de ces actions, il est prévu d'organiser des sorties familiales durant l'été 2023, à destination des familles lommoises qui ne partent pas en vacances (Parc Astérix, Bellewaerde, La Panne, Walibi.

Le budget total de cet événement est de 9.500 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 7.000 €.

ASSOCIATION « PLANETE JEUNES » – Participation au festival « Sound Of 2023 »

L'association « Planète Jeunes » a pour objet : la promotion des activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation d'activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations ainsi que la mise en œuvre d'actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

Dans le cadre de ces actions, un festival se déroule tous les ans à la Maison Folie Beaulieu. Ce festival, intitulé « Sound Of » met en avant un groupe international en accueillant des artistes reprenant les succès de celui-ci. Pour la prochaine édition, c'est le groupe Simple Minds dont les chansons seront interprétées notamment par le groupe City Of Light.

Le budget total de cet événement est de 1.820 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 800 €.

ASSOCIATION « PLANETE JEUNES » – Participation au projet « Fêtes d'été : Fête et sport sur le quartier du Marais »

L'association « Planète Jeunes » a pour objet : la promotion des activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation d'activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations ainsi que la mise en œuvre d'actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

Elle organisera une manifestation au parc du Rossignol, au Boulodrome et au stade Léo Lagrange, le 26 aout 2023, dans le cadre des fêtes d'été organisées par la municipalité.

Diverses actions seront mises en place : des tournois sportifs, des animations pédagogiques, des jeux, des dégustations, des spectacles musicaux et des artistes de rue en déambulation. Le budget total de cet événement est de 16.840 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3.000 €.

ASSOCIATION « COLLECTIF LOISIRS ANIMATION RENOVATION » – Participation au projet « Fêtes d'été : les Olympiades conviviales »

L'association « Collectif Loisirs Animation Rénovation » organisera une manifestation au Parc Urbain le 14 juillet 2023 dans le cadre des fêtes d'été organisées par la Municipalité. Cette manifestation aura comme thème les Olympiades. Diverses actions seront mises en place : initiations à de nombreuses disciplines sportives, des ateliers autour de la gestion des déchets, des stands associatifs, des animations autour du Bio, un barbecue géant le midi, un méchoui le soir, de la déambulation, un spectacle équestre, un grand spectacle et un feu d'artifice.

Le budget total de cet événement est de 23.700 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 10.000 €.

ASSOCIATION « COMITE D'ANIMATION DE LA DELIVRANCE » – Participation au projet « Fêtes d'été : DELIVRANCE »

L'association « Comité d'Animation de la Délivrance » organisera le 1^{er} juillet 2023, une manifestation place Dompain, à la Maison Folie Beaulieu et au stade Van Den Eeden dans le cadre des fêtes d'été organisées par la Municipalité. Cette manifestation aura pour thème les futurs Jeux Olympiques. Diverses actions seront mises en place : activités sportives et tournois organisés par les associations sportives du quartier, spectacle burlesques, repas, concert.

Le budget total de cet événement est de 21.900 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3.000 €.

ASSOCIATION « VIVRE ENSEMBLE A HUMANICITE » – Participation au projet « Salon du livre en Poche »

L'association « Vivre Ensemble A Humanité » a pour objet de contribuer à l'animation du quartier Humanité dans une perspective de vivre ensemble avec les spécificités du quartier lui-même. L'association sollicite cette année le soutien de la Municipalité pour un salon du livre de poche le 11 mars 2023. Une trentaine d'auteurs de romans, polar, BD, jeunesse seront présents.

Le budget total de cet événement est de 4.000 €. Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 500 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
 - 10.800 € à Planètes Jeunes (SIRET : 499 120 178 00011)

- 10.000 € au Collectif Loisirs Animation Rénovation (SIRET : 498 897 982 00019)
 - 3.000 € au Comité d'Animation de la Délivrance (SIRET : 509 744 249 00012)
 - 500 € à Vivre Ensemble à Humanité (SIRET : 840 398 622 00018)
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants soit 24.300 € au chapitre 65, fonction 311, article 65748 – opération n° 1079 « Soutien aux associations culturelles » - code service NEN.

ADOpte A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

PUBLIE LE : 28 AVR. 2023



Le Maire de Lomme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

(Ce document peut être utilisé par les associations ne possédant pas leur propre document de budget.)

le budget doit être :

Détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes

Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
FOURNITURES DIVERSES	200.00	PRESTATIONS DE SERVICES	
FOURNITURES ALIMENTAIRES	500.00	PARTICIPATIONS Usagers	1989.81
MATERIEL DIVERS		REPORT 2022 (+510,19€)	510.19
AUTRES :		CONCERTS	
INSTRUMENTS/PARTITIONS		SPECTACLES	
S/T =	700.00	BUVETTE	
SERVICES EXTERIEURS		VENTES/DIVERS	
LOCATIONS DIVERSES - BUS	3600.00	AUTRES (à préciser)	
ASSURANCES		S/T =	2500.00
MAINTENANCES ET REPARATIONS		COTISATIONS DONS	
PUBLICITE, DOCUMENTATION (tee shirt)		COTISATIONS / ADHESIONS	
AUTRES (à préciser)		DONS	
S/T =	3600.00	S/T =	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	
PERSONNEL EXTERIEUR		Ville de LOMME - SORTIES FAMILIALES	7000.00
HONORAIRES - INTERVENANTS		REGION Hauts de France	
TRANSPORTS		AUTRES (à préciser)	
SORTIES PARCS - MER - FAMILLES		S/T =	7000.00
FRAIS POSTAUX ET TELEPHONES	5200.00	PRODUITS FINANCIERS	
SERVICES BANCAIRES		S/T =	€
COTISATIONS/ADHESIONS		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
SOLIDARITE/DONS		S/T =	€
CADEAUX - lots		Montant du produit tiré de l'utilisation d'un équipement public :	
S/T =	5200.00	entrées de manifestations :	
IMPOTS ET TAXES		entrées de spectacles :	
SACEM		locations d'emplacements de braderie :	
CHARGES PERSONNEL		autres :	
SALAIRES BRUTS		S/T =	€
PRIMES			
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			
STAGES/FORMATIONS			
S/T =			
CHARGES FINANCIERES			
S/T =	€		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
S/T =	€		
TOTAL DES CHARGES =	9500.00 €	TOTAL DES PRODUITS =	9500.00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE

* Locaux, personnel, fournitures diverses
* Affranchissement, imprimerie, transport
* Personnel Bénévole

* Locaux, personnel, fournitures diverses
* Affranchissement, imprimerie, transport
* Bénévolet

1200.00
S/T =

1200.00

TOTAL GENERAL

10700.00 € **TOTAL GENERAL**

S/T =

10700.00 €

Fait à LOMME

le 10/03/2023

Signature du Président :

précédée de la mention "certifié exact"
certifié exact

Signature du Trésorier :

précédée de la mention "certifié exact"

Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
FOURNITURES DIVERSES		PRESTATIONS DE SERVICES	
FOURNITURES ALIMENTAIRES	200.00	PARTICIPATIONS Usagers	
MATERIEL DIVERS		STAGES	
AUTRES :		CONCERTS	520.00
INSTRUMENTS/PARTITIONS		SPECTACLES	
S/T =	200.00	BUVETTE	300.00
SERVICES EXTERIEURS		COTISATIONS DONS	
LOCATIONS DIVERSES		VENTES/DIVERS	
ASSURANCES		AUTRES (à préciser)	
MAINTENANCES ET REPARATIONS		S/T =	820.00
PUBLICITE, DOCUMENTATION (tee shirt)	100.00	COTISATIONS / ADHESIONS	
AUTRES (à préciser)		DONS	
S/T =	100.00	S/T =	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	
PERSONNEL EXTERIEUR		COMMUNE - VILLE DE LOMME	1000.00
HONORAIRES - INTERVENANTS - CONCERT	1400.00	DEPARTEMENT	
TRANSPORTS		REGION Hauts de France	
RECEPTIONS		AUTRES (à préciser)	
FRAIS POSTAUX ET TELEPHONES		S/T =	1000.00
SERVICES BANCAIRES		PRODUITS FINANCIERS	
COTISATIONS/ADHESIONS		S/T =	€
SOLIDARITE/DONS		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CADEAUX - lots		S/T =	€
S/T =	1400.00	S/T =	
IMPOTS ET TAXES		PRODUITS FINANCIERS	
SACEM	120.00	S/T =	
CHARGES PERSONNEL		PRODUITS FINANCIERS	
SALAIRES BRUTS		S/T =	
PRIMES		S/T =	
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		S/T =	
STAGES/FORMATIONS		S/T =	
S/T =		S/T =	
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS	
S/T =	€	S/T =	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS FINANCIERS	
S/T =	€	S/T =	
TOTAL DES CHARGES = 1820.00 €		TOTAL DES PRODUITS = 1820.00 €	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE

* Locaux, personnel, fournitures diverses	200.00	* Locaux, personnel, fournitures diverses	200.00
* Affranchissement, imprimerie, transport		* Affranchissement, imprimerie, transport	
* Personnel Bénévole	400.00	* Bénévolat	400.00
S/T =	600.00	S/T =	600.00

TOTAL GENERAL	2420.00 €	TOTAL GENERAL	2420.00
----------------------	------------------	----------------------	----------------

Fait à LOMME

le 23/01/2023

Signature du Président :

précédée de la mention "certifié exact"

Signature du Trésorier :

précédée de la mention "certifié exact"



(Ce document peut-être utilisé par les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

le budget doit être :

Détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes

Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
FOURNITURES DIVERSES	1000.00	PRESTATIONS DE SERVICES	
FOURNITURES ALIMENTAIRES	3000.00	PARTICIPATIONS Usagers	2500.00
MATERIEL DIVERS	1500.00	STAGES	
AUTRES :		CONCERTS	
INSTRUMENTS/PARTITIONS		SPECTACLES	
S/T =	5500.00	BUVETTE	440.00
SERVICES EXTERIEURS		VENTES/DIVERS	
LOCATIONS DIVERSES	2990.00	AUTRES (à préciser)	
ASSURANCES MULTIRISQUES	550.00	S/T =	2940.00
MAINTENANCES ET REPARATIONS		COTISATIONS/DONS	
PUBLICITE, DOCUMENTATION (tee shirt / FLYER)	500.00	COTISATIONS / ADHESIONS	
AUTRES (à préciser)		DONS	
S/T =	4040.00	S/T =	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	
PERSONNEL EXTERIEUR		COMMUNE SUBVENTION fête d'été	3000.00
HONORAIRES - INTERVENANTS	5700.00	REGION Hauts de France (Nos Quartiers d'été)	7000.00
TRANSPORTS		Prise en charge CARREFOUR	700.00
RECEPTIONS		HLM NORD EST	500.00
POSTE DE SECOURS	400.00	Ville de LOMME (prise en charge)	2700.00
SERVICES BANCAIRES		AUTRES (à préciser)	
COTISATIONS/ADHESIONS		S/T =	13900.00
SOLIDARITE/DONS		PRODUITS FINANCIERS	
CADEAUX - lots	800.00	S/T = €	
S/T =	6900.00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
IMPOTS ET TAXES		S/T = €	
SACEM	400.00	S/T = €	
CHARGES PERSONNEL			
SALAIRES BRUTS		Montant du produit tiré de l'utilisation d'un équipement public :	
PRIMES			
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			
STAGES/FORMATIONS		entrées de manifestations :	
S/T =		entrées de spectacles :	
CHARGES FINANCIERES		locations d'emplacements de braderie :	
S/T =	€	autres :	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		S/T = €	
S/T =	€		
TOTAL DES CHARGES	16840.00	TOTAL DES PRODUITS	16840.00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE			
* Locaux, personnel, fournitures diverses	600.00	* Locaux, personnel, fournitures diverses	600.00
* Affranchissement, imprimerie, transport		* Affranchissement, imprimerie, transport	
* Personnel Bénévole	1400.00	* Bénévolat	1400.00
S/T =	2000.00	S/T =	2000.00
TOTAL GENERAL	18840.00	TOTAL GENERAL	18840.00

Fait à LOMME

le 11/01/2023

Signature du Président :

Signature du Trésorier :

précédée de la mention "certifié exact"
EL. MESSAOUDI Neordid

PLANETE JEUNES
103 avenue de la République
59160 LOMME
03 20 08 35 35

précédée de la mention "certifié exact"

(Ce document peut-être utilisé par les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

le budget doit être :

Détaillé ; vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes

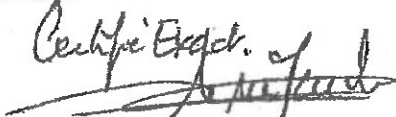
Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
Fournitures diverses	600.00	PRESTATIONS DE SERVICES	
Fournitures alimentaires	5000.00	PARTICIPATIONS Usagers	3000.00
MATERIEL DIVERS sports	3400.00	STAGES	
AUTRES :		CONCERTS	
INSTRUMENTS/PARTITIONS		SPECTACLES	
	S/T = 9000.00	BUVETTE	
SERVICES EXTERIEURS		VENTES/DIVERS(réservation repas)	3000.00
LOCATIONS DIVERSES	3500.00	AUTRES (à préciser)	
ASSURANCE MULTIRISQUES	650.00		S/T = 6000.00
MAINTENANCES ET REPARATIONS		COTISATIONS DONS	
PUBLICITE, DOCUMENTATION (tee shirt / FLYER)	800.00	COTISATIONS / ADHESIONS	
AUTRES (à préciser)		DONS	
	S/T = 4950.00		S/T =
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	
PERSONNEL EXTERIEUR		COMMUNE(subvention)	10000.00
HONORAIRES - INTERVENANTS	7000.00	REGION Hauts de France (Nos Quartiers d'été)	5000.00
TRANSPORTS		Ville de LOMME (prise en charge)	2700.00
RECEPTIONS			
POSTE DE SECOURS	850.00		
SERVICES BANCAIRES			
COTISATIONS/ADHESIONS		AUTRES (à préciser)	
SOLIDARITE/DONS			S/T = 17700.00
CADEAUX - lots	1500.00	PRODUITS FINANCIERS	
	S/T = 9350.00		S/T = €
IMPOTS ET TAXES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
			S/T = €
	SACEM 400.00		S/T = €
CHARGES PERSONNEL		Montant du produit tiré de l'utilisation d'un équipement public :	
SALAIRES BRUTS		entrées de manifestations :	
PRIMES		entrées de spectacles :	
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		locations d'emplacements de braderie :	
		autres :	
STAGES/FORMATIONS		S/T = €	
	S/T =		
CHARGES FINANCIERES			
	S/T = €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	S/T = €		
TOTAL DES CHARGES = 23 700.00		TOTAL DES PRODUITS = 23 700.00	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE			
* Locaux, personnel, fournitures diverses	1000.00	* Locaux, personnel, fournitures diverses	1000.00
* Affranchissement, imprimerie, transport		* Affranchissement, imprimerie, transport	
* Personnel Bénévole	1500.00	* Bénévolat	1500.00
	S/T = 2500.00		S/T = 2500.00
TOTAL GENERAL 26 200.00		TOTAL GENERAL 26 200.00	

Fait à LOMME
Signature du Président :
précédée de la mention "certifié exact"
M. Arnaud MARCHAND

le 10/01/2023

Signature du Trésorier :
précédée de la mention "certifié exact"

Certifié Exact


(Ce document peut-être utilisé par les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

le budget doit être :

Détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes

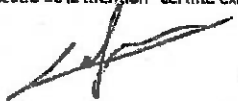
Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
FOURNITURES DIVERSES	1500.00	PRESTATIONS DE SERVICES	
FOURNITURES ALIMENTAIRES	4500.00	PARTICIPATIONS Usagers	2700.00
MATERIEL DIVERS		STAGES	
AUTRES		CONCERTS	
INSTRUMENTS/PARTITIONS		SPECTACLES	
S/T =	6000.00	BUVETTE	2500.00
SERVICES EXTERIEURS		VENTES/DIVERS	
LOCATIONS DIVERSES	4500.00	AUTRES (à préciser)	
ASSURANCES	150.00	S/T =	5200.00
MAINTENANCES ET REPARATIONS		COTISATIONS DONS	
PUBLICITE, DOCUMENTATION	500.00	COTISATIONS / ADHESIONS	
S/T =	5150.00	DONS	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		S/T =	
PERSONNEL EXTERIEUR		SUBVENTIONS	
HONORAIRES - INTERVENANTS	5700.00	COMMUNE (SUBVENTION CAD)	3000.00
SONORISATION	1800.00	REGION Hauts de France (Nos Quartiers d'été)	7000.00
RECEPTIONS	900.00	DEPARTEMENT DU NORD	2000.00
AUTRES (POSTE DE SECOURS)	450.00	Ville de LOMME (prise en charge)	2700.00
SERVICES BANCAIRES		HLM Nord Est	2000.00
COTISATIONS/ADHESIONS		AUTRES (à préciser)	
SOLIDARITE/DONS		S/T =	16700.00
CADEAUX - lots	1500.00	PRODUITS FINANCIERS	
S/T =	10350.00	S/T = €	
IMPOTS ET TAXES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
SACEM	400.00	S/T = €	
CHARGES PERSONNEL		Montant du produit tiré de l'utilisation	
SALAIRES BRUTS		d'un équipement public	
PRIMES			
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			
STAGES/FORMATIONS		entrées de manifestations :	
S/T =		entrées de spectacles :	
CHARGES FINANCIERES		locations d'emplacements de braderie :	
S/T =	€	autres :	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		S/T = €	
S/T =	€		
TOTAL DES CHARGES =		TOTAL DES PRODUITS =	
21900.00 €		21900.00 €	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE			
* Locaux, personnel, fournitures diverses	2000.00	* Locaux, personnel, fournitures diverses	2000.00
* Affranchissement, imprimerie, transport		* Affranchissement, imprimerie, transport	
* Personnel Bénévole	2500.00	* Bénévolat	2500.00
S/T =	4500.00	S/T =	4500.00
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	
26400.00		26400.00	

Fait à LOMME le 10/01/2023


Signature de la Présidente :

précédée de la mention "certifié exact"

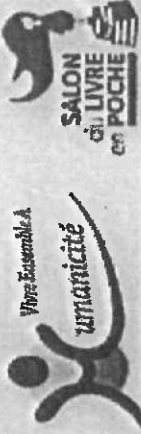


Signature du Trésorier :

précédée de la mention "certifié exact"

certifié exact


Budget prévisionnel 2023 - SALON DU LIVRE EN POCHE - 11 Mars 2023




ASSOCIATION " Vivre Ensemble A Humanité "

CHARGES 2023	PRODUITS 2023	
Frais de communication - Flyers, affiches et programmes	600,00 € Subvention Institut Catholique de Lille	1 500,00 €
Achats de petits matériels et affichages extérieur	800,00 € Faculté des Lettres et Sciences Humaines	500,00 €
Frais de réception auteurs, bénévoles et invités.	1 100,00 € Subvention ville de Louvaine	500,00 €
Frais de déplacement auteurs	1 200,00 € Subvention ville de Capinghem	1 500,00 €
Animations et matériels d'animations	800,00 € Sponsors Institutionnels et commerçants	
TOTAL	4 000,00 € TOTAL	4 000,00 €

Le budget présenté, ci-dessus a été constitué sur la base des expériences précédentes et à partir des informations reçues par les auteurs présents (frais de déplacements notamment) et le pourcentage de tables rondes avec les auteurs et d'animations pour les enfants. Les repas des auteurs et bénévoles (une bonne cinquantaine de personnes) seront préparés par un partenaire du quartier Humanité. Les temps de pause et les repas spéciaux seront préparés par l'Association " Vivre ensemble A Humanité " -VEAH

Le 18 Janvier 2023
 Elisabeth PRIEUR, Présidente VEAH

Association
 VIVRE ENSEMBLE A
 HUMANITÉ



DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

INTITULE DE LA DEMANDE : SORTIES FAMILIALES 2023

CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX011061

TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel

NATURE DE LA DEMANDE : Renouvellement d'une demande.....

DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 31 janvier 2023

MONTANT DEMANDÉ : 7 000,00 €

OBJET DE LA DEMANDE : Les sorties familiales auront lieu durant d'été pour les personnes qui n'ont pas forcément la possibilité de s'offrir des vacances en famille dans une ambiance de partage et d'échanges.

AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX

ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : PLANETE JEUNES

SIGLE :

Adresse du siège social : 343 AVENUE DE DUNKERQUE

35 M2

Code postal : 59160 Commune : LOMME.....

Tél. : 06,48,54.40.47 Fax :

Courriel : e.nourddin@orange.fr

Site internet :

N° SIRET : 49912017800011

Objet social : action d'animation en direction des familles (sorties familiales, activités de loisirs, etc.) et en direction des jeunes (séjours de vacances, activités de sports, des soirées thématiques, etc)

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Trésorier	TOUMI	FARID		vingtdecembre@gmail.com
Secrétaire	DECANTER	JANINE		
Président	EL MESSAOUDI	Nourddin		planetejeuneslomme@gmail.com

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en €)
Adhérents	164,00	5,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Monsieur Nourddin EL MESSAOUDI

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée : Elles existent depuis de nombreuses années et elles ont toujours autant de succès.

Objectifs poursuivis : Les sorties familiales se dérouleront durant la période estivale destinées aux familles qui ont des difficultés à partir en vacances

CONVIVIALITE - ECHANGES - PARTAGE

AU PROGRAMME

* Sortie au Parc ASTERIX le samedi 8 juillet 2023 (63 personnes)

* Sortie au Parc BELLEWAERDE le samedi 29 juillet 2023 (63 personnes)

* Sortie à la Mer DE PANNE le samedi 5 Août 2023 (63 personnes)

* Sortie au Parc WALIBI le samedi 19 Août 2023 (63 personnes)

Pour la période de NOËL, une sortie familiale est prévue au Marché de NOËL de STRASBOURG

Moyens mis en œuvre : * La location de bus pour le transport et une infime participation financière des familles pour les sorties.

*S'ajoute la subvention de la municipalité

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Lomme - Culture/Vie associative

Zone géographique :

les quartiers de LOMME

Coût total de l'action : 9 500,00 €

Indicateurs d'évaluation :

Un bilan sera effectué comme tous les ans par les membres de l'association

Autres partenariats de l'association :

Une demande de subvention au DÉPARTEMENT est en cours ?

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	21/10/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	28/10/2021
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	28/10/2021
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	28/10/2021
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	24/11/2017
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	28/10/2021
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	28/10/2021
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	28/10/2021
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Non prévue	29/10/2019
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	24/11/2017
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	28/10/2021

Pièces de fond du dossier

Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	31/01/2023
En cas de renouvellement de la subvention, le compte rendu financier de l'action subventionnée	Non prévue	
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets – Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Reçue	31/01/2023

DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

INTITULE DE LA DEMANDE : Concert Tribute Simple MINDS

CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX011056

TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel

NATURE DE LA DEMANDE : Renouvellement d'une demande.....

DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 30 janvier 2023

MONTANT DEMANDÉ : 1 000,00 €

OBJET DE LA DEMANDE : Le concert SOUND OF MINDS aura lieu le samedi 17 juin 2023 à
la Maison Folie BEAULIEU.

Evénement culturel pour les familles LOMMOISES de 20h à 00h.

AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX.....

ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : PLANETE JEUNES

SIGLE :

Adresse du siège social : 343 AVENUE DE DUNKERQUE
35 M2

Code postal : 59160 Commune : LOMME.....

Tél. : 06.48.54.40.47 Fax. :

Courriel : e.pourddin@orange.fr

Site internet :

N° SIRET : 49912017800011

Objet social : action d'animation en direction des familles (sorties familiales, activités de
loisirs, etc..) et en direction des jeunes (séjours de vacances, activités de
sports, des soirées thématiques, etc)

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Trésorier	TOUMI	FARID		vingtdecembre@gmail.com
Secrétaire	DECANTER	JANINE		
Président	EL MESSAOUDI	Nourddin		planetejeuneslomme@gmail.com

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en C)
Adhérents	164,00	5,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Monsieur Nourddin EL MESSAOUDI

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée :

Objectifs poursuivis : CONCERT

Tribute Simple Minds (City of Light) à la Maison Folle

Date : le samedi 17 juin 2023 de 20h-23h

Lieu / Quartier / DELIVRANCE -Maison Folle

Public/ L'association Planète-Jeunes devrait accueillir 200 participants au concert grâce à une forte mobilisation des bénévoles Associatifs.

C'est un groupe d'une époque qui nous ramène à l'été 1987 où l'on était jeune et prêt à frapper le grand TWO-Ohhh. Ils nous arrivent encore d'écouter certains morceaux dans la voiture afin de s'évader C'était un classique de Rock

Spectacle pour les amateurs de musique Rock à LOMME.

Moyens mis en œuvre :

Des sandwiches et des boissons seront proposées à la vente. Les réservations de billets pourront se faire en ligne

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Lomme - Culture/Vie associative

Zone géographique :

LES QUARTIERS DE LOMME

Coût total de l'action : 1 820,00 €

Indicateurs d'évaluation :

Un bilan général sera effectué avec l'ensemble des bénévoles de l'association.

Autres partenariats de l'association :

Une demande de subvention au Département est en cours

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	21/10/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	28/10/2021
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	28/10/2021
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	28/10/2021
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	24/11/2017
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	28/10/2021
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	28/10/2021
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	28/10/2021
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Non prévue	29/10/2019
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	24/11/2017
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	28/10/2021

Pièces de fond du dossier

Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	30/01/2023
En cas de renouvellement de la subvention, le compte rendu financier de l'action subventionnée	Non prévue	
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets – Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Reçue	30/01/2023

DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

INTITULE DE LA DEMANDE : Fête et Sport sur le quartier du MARAIS

CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX011045

TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel

NATURE DE LA DEMANDE : Renouvellement d'une demande.....

DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 26 janvier 2023

MONTANT DEMANDÉ : 3 000,00 €

OBJET DE LA DEMANDE : La fête "Nos Quartiers d'été" aura lieu le samedi 26 Août 2023 au
Parc du ROSSIGNOL, au BOULODROME et au stade LEO
LAGRANGE de 12h à 23h.

AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX

ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : **PLANETE JEUNES**

SIGLE :

Adresse du siège social : **343 AVENUE DE DUNKERQUE**
35 M2

Code postal : **59160** Commune : **LOMME**

Tél. : **06.48.54.40.47** Fax. :

Courriel : **nouria59@hotmail.fr**

Site internet :

N° SIRET : **49912017800011**

Objet social : action d'animation en direction des familles (sorties familiales, activités de
loisirs, etc..) et en direction des jeunes (séjours de vacances, activités de
sports, des soirées thématiques, etc)

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Trésorier	TOUMI	FARID		vingtdecembre@gmail.com
Secrétaire	DECANTER	JANINE		
Président	EL MESSAOUDI	Nourddin		planetejeuneslomme@gmail.com

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en C)
Adhérents	164,00	5,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Monsieur Nourddin EL MESSAOUDI

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée : Cette manifestation culturelle se déroule tous les ans. le montant de la subvention accordée en 2022 était de 3000€

Objectifs poursuivis : FÊTE ET SPORT SUR LE QUARTIER DU MARAIS

Après le succès de 2022, notre collectif s'attend à accueillir un grand nombre d'habitants sur cette nouvelle édition 2023, centrée autour d'animations sportives et festives pour sensibiliser les habitants aux jeux Olympiques de 2024 en France.

Objectif :

- * Proposer un programme culturel et sportif aux familles
- * Rassembler les associations autour d'un projet commun
- * Proposer des animations pour ceux qui ne partent pas en vacances durant la période estivale.

Au Parc du Rossignol

* du Tir à l'arc, du basket, du golf, du tennis, du badminton, des démonstrations de karaté et de boxe thaïlandaise en perspective

Au BOULODROME

Grand tournoi de pétanque qui réunira une trentaine d'équipe (doublette) sur l'enceinte du Boulodrome AVEC accès sur le stade de football de l'OSML.

Au stade de l'OSML Football

C'est plus de trois-cent footballeurs qui se rassembleront lors d'un mini tournoi olympique sur le complexe LEO LAGRANGE avec la présence du club d'SRLD et du LUSC loisir (volonté des Présidents des clubs).

Démonstrations du club de gymnastique

Côté Ateliers Pédagogiques et Loisirs

Ateliers de pyrogravure avec les parents et les enfants

Atelier de tressage

Atelier de bouquets et de fleurs séchées

Petit circuit Quad

Jeux gonflables

Côté Nature

Atelier produits de la terre avec Traditions Loisirs du Jardinage

Atelier QUIZ avec LOMME Amis des Jardins

Repas soirée

Côté spectacle

Spectacle musical / artistes de rue et déambulation

Concert Musical la roulotte ruche

Spectacle Equestre de feu

Moyens mis en œuvre : Les moyens matériels sont mis à disposition par les services techniques de la ville.

les subventions proviennent de la Région, de la municipalité et de partenaires

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Lomme - Culture/Vie associative

Zone géographique : QUARTIER DU MARAIS et de MONT A CAMP

Coût total de l'action : 16 840,00 €

Indicateurs d'évaluation :

Un bilan qualitatif et quantitatif sera réalisé après la réalisation de l'action avec les différents partenaires associatifs.

Autres partenariats de l'association : Une demande de subvention de 7000 € à la Région et une demande aux bailleurs sociaux est en cours

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	21/10/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	28/10/2021
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	28/10/2021
L' (ies) attestation (s) d'assurance	Reçue	28/10/2021
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	24/11/2017
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	28/10/2021
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	28/10/2021
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	28/10/2021
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Non prévue	29/10/2019
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	24/11/2017
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	28/10/2021

Pièces de fond du dossier		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	26/01/2023
En cas de renouvellement de la subvention, le compte rendu financier de l'action subventionnée	Non prévue	
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets – Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Non prévue	

DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

INTITULE DE LA DEMANDE : Les Olympiades Conviviales au parc Urbain 2023
CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX011049
TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel
NATURE DE LA DEMANDE : Renouvellement d'une demande.....
DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 27 janvier 2023
MONTANT DEMANDÉ : 10 000,00 €
OBJET DE LA DEMANDE : Cette fête, portée par le collectif de la MITTERIE, intitulée "les
olympiades conviviales" aura lieu le vendredi 14 juillet sur le
superbe site du Parc Urbain de 12h à 01h du matin.....
AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX
ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : CLAR (COLLECTIF LOISIRS ANIMATION RENOVATION).....
SIGLE : CLAR
Adresse du siège social : 31 allée des AULNES 59320 ERQUINGHEM LE SEC
nom
Code postal : 59320 Commune : ERQUINGHEM LE SEC
Tél. : 07.77.90.87.66 Fax :
Courriel : arnaudmarchand999@gmail.com
Site Internet :
N° SIRET : 49889798200019
Objet social : Favoriser l'animation du quartier de la Rénovation et des environs
Orienter, accompagner et participer aux diverses animations organisées par d'autres
Veiller aux attentes des jeunes

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Président	MARCHAND	ARNAUD		amarchand@saduh ainaut.com
Secrétaire	MARCHAND	SILVANA		marchand.silvana @neuf.fr
Trésorière	TURQUET	LAURENCE		lturquet@habitatdu nord.fr

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en C)
Bénévoles	12,00	0,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Monsieur ARNAUD MARCHAND

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée : la subvention de l'édition 2022 était de 10000€

Objectifs poursuivis : Les Olympiades Conviviales au parc Urbain

Date : le Vendredi 14 Juillet 2023 de 12h à 01h du Matin

À l'occasion de la deuxième édition autour des Olympiades, le CLAR convie les membres bénévoles de toutes les associations Lommoises à le rejoindre pour une journée de convivialité et de découverte sur la belle enceinte du Parc Urbain.

Objectif de cette opération : maintenir du lien social durant l'été

Vacances ou pas, il y aura de quoi s'occuper durant l'été sur la fête du 14 juillet au parc de LOMME autour du thème des olympiades avec de nombreuses activités sportives mais aussi des ateliers participatifs, il y en aura aussi pour tous les goûts et tous les âges ! sans oublier le côté convivial et festif de l'événement

A partir de 12h

Barbecue Géant sur le devant du Parc Urbain

Côté sport

Nombreuses disciplines sportives réparties sur le site du parc urbain avec accès gratuit du tir à l'arc, du golf, mini match de Rugby, tournoi de football (6/12 ans), de la pétanque, des démonstrations et des initiations avec le public.

Partie Ecologique

Ateliers « gestion des déchets avec des poubelles adaptées afin de trier les déchets (papier, bouteilles, canettes, plastique, etc.) et la présence des Ambassadeurs pour diffuser l'information aux citoyens. Des Stands et des Animations par les associations LOMMOISES à partir de 14h.

Animations autour des produits BIO avec l'association des jardins de la MITTERIE ; des dégustations tout au long de la journée seront présentées au public Lommois

REPAS de la soirée : MECHOUI pour tous

Partie spectacle

Troupe de déambulation avec les Majorettes et la batterie fanfare de la Région (en discussion) Spectacle équestre avec des cascades et de la voltige sur le côté droit de l'étang Spectacle musical sur scène en fin d'après-midi Numéro de cracheur de feu et de mise en scène théâtrale Grand concert « ARTISTE de la soirée pour danser et s'amuser en famille et entre amis

Feu d'artifice traditionnel au-dessus de l'étang du Parc Urbain

Moyens mis en œuvre : La logistique est mise à disposition par la municipalité (tables, chaises, scène)

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Lomme - Culture/Vie associative

Zone géographique :

LES QUARTIERS DE LOMME

Coût total de l'action : 23 700,00 €

Indicateurs d'évaluation :

Un bilan général sera réalisé après l'événement avec les différents partenaires

Autres partenariats de l'association : Les subventions sont allouées par la ville de LOMME, la Région des Hauts de France)

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	24/10/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	05/11/2021
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	05/11/2021
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	05/11/2021
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	21/12/2017
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	21/12/2017
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	05/11/2021
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	05/11/2021
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Reçue	31/10/2019
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	21/12/2017
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	21/12/2017

Pièces de fond du dossier		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	27/01/2023
En cas de renouvellement de la subvention, le compte rendu financier de l'action subventionnée	Non prévue	
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets - Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Non prévue	

DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

INTITULE DE LA DEMANDE : Sport et culture sur la DELIVRANCE

CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX011050

TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel

NATURE DE LA DEMANDE : Renouvellement d'une demande.....

DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 27 janvier 2023

MONTANT DEMANDÉ : 3 000,00 €

OBJET DE LA DEMANDE : La fête dédiée au quartier DELIVRANCE aura lieu le samedi 01
juillet 2023 de 10h à 23h sur la place DOMPSIN, la Maison Folie
BEAULIEU, la salle DOMPSIN et le stade VAN DEN EEDEN

AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX.....

ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : COMITE ANIMATION DELIVRANCE.....

SIGLE : CAD.....

Adresse du siège social : 27, place Beaulieu
27, place Beaulieu 30m².....

Code postal : 59160 Commune : LOMME.....

Tél. : 07 84 91 90 08 Fax. :

Courriel : jeanpierrelaforce@yahoo.fr.....

Site internet :

N° SIRET : 50974424900012

Objet social : Sauvegarder la qualité de vie, l'animation et l'impulsion du dynamisme du
quartier de délivrance

Travailler en lien avec les associations implantées sur le quartier, les travailleurs sociaux et
les services municipaux. Il motive les bénévoles pour assurer les activités

festives et la solidarité.

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Président	LAFORCE	JEAN PIERRE	03.20.22.13.32	jeanpierrelaforce@yahoo.fr
Trésorière	ROBIQUET	Corinne	03 20 08 35 35	
Secrétaire	VANDEVYVERE	Christlan		

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en €)
Adhérents	50,00	7,00
Adhérents lommols	40,00	7,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Monsieur JEAN PIERRE LAFORCE

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée : En 2022, la subvention allouée était de 3000 €

Objectifs poursuivis : Le thème de Nos Quartiers d'été est dans la continuité de l'an dernier, centré sur les jeux olympiques qui auront lieu en 2024 en France.

En période estivale, le collectif Associatif se veut actif en matière d'événements culturels et souhaite mettre à l'honneur les associations en les accompagnants sur les actions de « Nos Quartiers d'été Edition 2023 qui se déroulera sur le quartier de la cité des

Cheminots.

Date : le samedi 1 Juillet 2023 de 10h à 23h

Lieu : Place DOMPSIN Stade SRLD VAN DEN Place BEAULIEU LCP DELIVRANCE salle DOMPSIN

OBJECTIF DE L'EVENEMENT : la convivialité et le bien vivre ensemble

L'idée générale est la mise en valeur du sport Olympique dans les différents quartiers de LOMME dans une ambiance théâtrale et conviviale

Partie sports

9h : Défilé Olympique au Départ de la Place DOMPSIN , (itnéraire en construction) qui sera réalisé par toutes les équipes participantes de LOMME (Club de l'OSML et de SRLD). Ils défilent avec des pancartes des différentes disciplines qui seront aux jeux Olympiques.

Toutes les catégories de jeunes du football des deux clubs vont défilent ainsi que le Handball, le tennis de table et le badminton qui représentent 480 athlètes.

10h : Lancement d'un marathon de 5 km qui partirait de la place DOMPSIN en cours de construction (parcours à définir) en partenariat avec le service des sport.

11h : Début des tournois Olympiques dans les différentes salles et au sein du stade SRLD avec les disciplines suivantes :

Tournoi de Judo Club de LOMME

Tournoi de Tennis de table

Tournoi de Badminton

Football (inter quartiers OSML/SRLD/LUSC

Handball Lille Métropole

Le midi : Barbecue réalisé par les familles :

Ce moment convivial devrait rassembler plus de 1000 personnes

15h : La Gestion des Déchets

« Jeter moins, Trier mieux ; c'est maintenant

Ateliers des Ambassadeurs du tri Informations, explications Exposition,
Tri

Partie spectacles

1. Maison Folle BEAULIEU spectacle et Déambulation ??? VOIR MFB (faire lien public/MFB/DOMPSIN)
2. Concert sur Podium place DOMPSIN (voir horaires/en construction)
3. Rafraichissement Dégustations sur la place DOMPSIN et sur les sites sportifs

19H30 /REPAS SOIREE FAMILIALE

21h30/ SPECTACLE/CONCERT

Moyens mis en œuvre : Une subvention de la municipalité et de la Région des Hauts de France.

Logistique fournie par la ville

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Lomme - Culture/Vie associative

Zone géographique :

QUARTIER DE LA DELIVRANCE ET DU BOURG/RENOVATION

Coût total de l'action : 21 900,00 €

Indicateurs d'évaluation :

Réunion du collectif Associatif pour établir un bilan courant du mois de septembre/octobre 2023.

Autres partenariats de l'association : Financement de la Région, de la municipalité et du Département

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	18/10/2022
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	05/02/2020
Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	14/10/2019
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	07/10/2021
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	06/11/2017
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	09/10/2021
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	09/10/2021
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	08/10/2021
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Reçue	01/02/2020
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	06/11/2017
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	06/11/2017

Pièces de fond du dossier		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt

Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	27/01/2023
En cas de renouvellement de la subvention, le compte rendu financier de l'action subventionnée	Non prévue	
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets – Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Non prévue	



DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023

INTITULE DE LA DEMANDE : SALON DU LIVRE EN POCHE 2023

CODE DU DOSSIER DE LA DEMANDE : EX011143

TYPE D'AIDE : Evénement ponctuel

NATURE DE LA DEMANDE : Première demande

DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE: 10 février 2023

MONTANT DEMANDÉ : 500,00 €

OBJET DE LA DEMANDE : Le salon du livre en poche aura lieu pour sa 4^e édition le 11 mars 2023 .Une trentaine d'auteurs, romans , polars , BD, jeunesse, présents .

Avec Elisabeth Bourgois, marraine et Pierre Delye conteur.....

AFFAIRE SUIVIE PAR : Lionel DELECROIX.....

ETAT DU DOSSIER : En cours d'instruction

IDENTIFICATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION : VIVRE ENSEMBLE A HUMANITE

SIGLE : VEAH

Adresse du siège social : 5 rue leonard de vinci appartement 53

NON

Code postal : 59160

Commune : capinghem.....

Tél. : 06 21 88 28 87

Fax. :

Courriel : pteur_elisabeth@yahoo.com

Site internet :

N° SIRET : 84039862200018

Objet social :

Adresse de correspondance :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Présentation du bureau de votre association

Titre	Nom	Prénom	Téléphone	Courriel
Présidente	PRIEUR	Elisabeth		
Présidente	Elisabeth	Prieur	06 21 88 28 87	prieur_elisabeth@yahoo.com

Agréments administratifs de votre association

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Moyens humains de votre association

Type de membre	Nombre de membres	Montant total des cotisations (en €)
Adhérents	36,00	8,00

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

Informations générales de la demande

Personne responsable du dossier : Madame Elisabeth PRIEUR

Si renouvellement, préciser l'année de la 1^{ère} édition et le montant de la subvention accordée :

Objectifs poursuivis : Promouvoir la lecture grâce au livre de poche ou " en poche " c'est à dire facilement accessible.

Développer le lien social dans le quartier Humanité et son environnement

Vivre ensemble des moments conviviaux entre habitants du quartier et résidents des établissements médico sociaux .

Permettre des rencontres intergénérationnelles
proposer une activité familiale .

Permettre à un public extérieur de venir dans le quartier Humanité.

Le salmon a été préparé par une équipe organisatrice composée d'habitants de Lomme , de Lille et de Caplinghem qui se sont associés à des étudiants de la faculté des lettres et de sciences humaines de l'Université catholique de Lille, en lien avec leurs

enseignants .

Un partenariat a été établi avec le librairie " Au Temps lire" de Lambersart.

Ellsabeth Bourgois , romancière et scénariste de spectacles , présidente de l'association " Ecrivains des hauts de France " a accepté d'apporter son témoignage et sera présente .

Pierre Delye , auteur jeunesse et contenu sera aussi présent et donnera à 16 h une heure d'histoires et de contes pour un public familial et intergénérationnel. ce temps sera accessible aux personnes en situation de handicap qui ne sont pas lecteurs , mes peuvent venir écouter .

L'association " Vivre ensemble à Humanicité " vient en support de l'équipe organisatrice.

Nous attendons 300 à 400 visiteurs . Le salon a lieu à l'Accueil Marthe et Marie , Place Erasme de Rotterdam à Lomme.

Cet événement devrait continuer de développer le lien social

Moyens mis en œuvre : Une équipe organisatrice de 7 bénévoles et 5 étudiants en lettres modernes.

Une équipe de 20 bénévoles pour la journée du 11 mars 2023

Une mise à disposition des locaux de l'Accueil Marthe et Marie à Lomme

Une mise à disposition des locaux du Lab Ensemble à Capinghem pour les repas

Un budget de 4000 € co financé par la Faculté des lettres et des sciences humaines , les partenaires du quartier Humanicité et les municipalités de Lomme (cette demande) et de Capinghem

Informations spécifiques de la demande

Thématique : Fêtes et Animations

Zone géographique : Lomme (Humanicité) et Capinghem

Coût total de l'action : 4 000,00 €

Indicateurs d'évaluation : Fréquentation du salon, nombre de livres vendus

Retour dans la presse et les médias locales *

Nombre de lecteurs pour le site Facebook et Instragram

Autres partenariats de l'association : 3500 € (1500 de la Faculté des lettres et sciences humaines, 500 € demandés à Capinghem , 500 € cette demande à Lomme,1500 € des partenaires du quartier Humanicité , ,

Liste des pièces du dossier

Pièces administratives		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Pièces justificatives des actions/événements subventionnés (copies de factures, etc., à joindre après l'action/l'évènement)	Reçue	25/03/2021
Attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain du décret 2021-1947	Reçue	10/02/2023
Le Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale	Reçue	25/03/2021

Le Budget Prévisionnel de l'organisme de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée	Reçue	10/02/2023
L' (les) attestation (s) d'assurance	Reçue	25/03/2021
Dernière Déclaration Sociale Nominative (ex DADS) et dernier organigramme, ou déclaration sur l'honneur que l'organisme n'emploie pas de salarié	Reçue	12/12/2018
Les statuts en un seul exemplaire (pour toute première demande, ou en cas de changements)	Reçue	12/12/2018
La liste actualisée des personnes composant le Conseil d'Administration et le bureau	Reçue	25/03/2021
Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET	Reçue	25/03/2021
Les documents comptables de l'exercice N-1 : bilan, compte de résultat, annexes détaillés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant	Reçue	10/02/2023
La Charte d'engagements des associations subventionnées, signée par le Représentant légal	Reçue	12/12/2018
Le plus récent rapport d'activité approuvé	Reçue	10/02/2023

Pièces de fond du dossier		
Pièce du dossier	Etat	Date de dépôt
Le Budget Prévisionnel de l'action/du projet	Reçue	10/02/2023
En cas de renouvellement de la subvention, le compte rendu financier de l'action subventionnée	Non prévue	
Délégation de signature/Pouvoir donné par le représentant légal de l'organisme	Non prévue	
Appel à projets - Délégation PH	Non prévue	
Devis de l'animation commerciale	Non prévue	
Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'événement subventionné	Non prévue	

AVENANT

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Lille, commune associée de Lomme, représentée par Monsieur Olivier Caremelle, Maire délégué de la commune associée de Lomme, en vertu d'une délibération du Conseil Communal de Lomme en date du 12 avril 2023 et du Conseil Municipal de Lille en date du 13 avril 2023, n°SIRET 215 903 550 00014, code NAF 8411Z, désignée ci-après la Commune,

D'une part,

ET

L'association « Planète Jeunes », N° SIRET 499 120 178 00011, ayant son siège social 343 bis avenue de Dunkerque à Lomme, représentée par Monsieur Nourdin El Messaoudi, président, agissant en cette qualité, désignée ci-après l'Association,

D'autre part,

Il a été convenu de modifier comme suit la convention intervenue entre les parties en 2022.

ARTICLE 1 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Les dispositions ci-dessous s'ajoutent aux articles de la convention relatifs aux activités subventionnées, aux montant des subventions octroyées et le cas échéant aux modalités de versements. Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

ARTICLE 2 : ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PRISES EN COMPTE

En complément des activités de l'association reprises en convention, les activités prises en compte par la Ville au titre du présent avenant sont les suivantes :

- Participation au projet « Sorties familiales 2023 »
- Participation au festival « Sound Of 2023 »
- Participation aux fêtes d'été « Fête et sport sur le quartier du Marais »

ARTICLE 3 : SUBVENTION

Afin de soutenir les actions de l'Association mentionnées à l'article 2 ci-dessus et à la condition qu'elle respecte les clauses du présent avenant, la Ville s'engage à verser à l'Association une subvention de :

- 7.000 € pour sa participation au projet « Sorties familiales 2023 »
- 800 € pour sa participation au festival « Sound Of 2023 »
- 3.000 € pour sa participation aux fêtes d'été « Fête et sport sur le quartier du Marais »

Soit un total de 10.800 €.

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter le programme détaillé et le budget prévisionnel mentionnés ci-dessus.

Fait à Lomme, le

Pour l'Association

Pour la Ville

AVENANT

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Lille, commune associée de Lomme, représentée par Monsieur Olivier Caremelle, Maire délégué de la commune associée de Lomme, en vertu d'une délibération du Conseil Communal de Lomme en date du 12 avril 2023 et du Conseil Municipal de Lille en date du 13 avril 2023, n°SIRET 215 903 550 00014, code NAF 8411Z, désignée ci-après la Commune,

D'une part,

ET

L'association « Comité Loisir Animation Rénovation », N° SIRET 498 897 982 00019, ayant son siège social 887 avenue de Dunkerque à Lomme, représentée par Monsieur Arnaud Marchand, président, agissant en cette qualité, désignée ci-après l'Association,

D'autre part,

Il a été convenu de modifier comme suit la convention intervenue entre les parties en 2022.

ARTICLE 1 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Les dispositions ci-dessous s'ajoutent aux articles de la convention relatifs aux activités subventionnées, au montant des subventions octroyées et le cas échéant aux modalités de versements. Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

ARTICLE 2 : ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PRISES EN COMPTE

En complément des activités de l'association reprises en convention, les activités prises en compte par la Ville au titre du présent avenant sont les suivantes :
Participation aux fêtes d'été au Parc Urbain le 14 Juillet 2023

ARTICLE 3 : SUBVENTION

Afin de soutenir les actions de l'Association mentionnées à l'article 2 ci-dessus et à la condition qu'elle respecte les clauses du présent avenant, la Ville s'engage à verser à l'Association une subvention d'élevant à 10 000,00 €.

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter le programme détaillé et le budget prévisionnel mentionnés ci-dessus.

Fait à Lomme, le

Pour l'Association

Pour la Ville

AVENANT

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Lille, commune associée de Lomme, représentée par Monsieur Olivier Caremelle, Maire délégué de la commune associée de Lomme, en vertu d'une délibération du Conseil Communal de Lomme en date du 12 avril 2023 et du Conseil Municipal de Lille en date du 13 avril 2023, n°SIRET 215 903 550 00014, code NAF 8411Z, désignée ci-après la Commune,

D'une part,

ET

L'association « Comité d'Animation Délivrance », N° SIRET 509 744 249 00012, ayant son siège social 27 place Beaulieu à Lomme, représentée par Monsieur Jean-Pierre Laforce, président, agissant en cette qualité, désignée ci-après l'Association,

D'autre part,

Il a été convenu de modifier comme suit la convention intervenue entre les parties en 2022.

ARTICLE 1 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Les dispositions ci-dessous s'ajoutent aux articles de la convention relatifs aux activités subventionnées, au montant des subventions octroyées et le cas échéant aux modalités de versements. Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

ARTICLE 2 : ACTIVITES DE L'ASSOCIATION PRISES EN COMPTE

En complément des activités de l'association reprises en convention, les activités prises en compte par la Ville au titre du présent avenant sont les suivantes :

Participation aux fêtes d'été sur le quartier de Délivrance

ARTICLE 3 : SUBVENTION

Afin de soutenir les actions de l'Association mentionnées à l'article 2 ci-dessus et à la condition qu'elle respecte les clauses du présent avenant, la Ville s'engage à verser à l'Association une subvention d'élevant à 3000,00 €.

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter le programme détaillé et le budget prévisionnel mentionnés ci-dessus.

Fait à Lomme, le

Pour l'Association

Pour la Ville